E



COMMUNAUTE FRANCAISE
---

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

13 -07- 1993

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS
SCOLAIRES.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE
---

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: JS./ 2003041 / Dossier 563

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1
-----
Unité de formation : METHODOLOGIE DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION ENTRE LES INDIVIDUS ET,ENTRE LES CULTURES
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 842203U36C1

Etablissement : INSTIT NORMAL PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE C.E.R.I.A
---
AV. EMILE GRYZON,1
1070 ANDERLECHT

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration

F. De Laet

---

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue aupres de
Mme Wilkin (tél:02/238.87.23) ou Mr.Stiennon (tél:02/238.86.43)

563 - U -

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 Bis — DOSSIER PEDAGOGIQUE — UNITE DE FORMATION

1. La présente proposition émane du réseau

PROVINCIAL ET COMMUNAL

et se rapporte à l'établissement suivant :

Dénomination : INSTITUT NORMAL PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
Adresse : Av. Emile Gryzon 1 à 1070 ANDERLECHT
n° matricule : 2.003041
n° de téléphone : 02/526.75.40

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 8422030 3601

(Fi5) METHODOLOGIE DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION ENTRE LES INDIVIDUS, ENTRE LES CULTURES

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 2 pages

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'unité de formation

Enseignement supérieur de type court :

catégorie : PEDAGOGIQUE

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Repris en annexe n° 3 de 1 page

7. Programmes de (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 2 pages

8. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1 page

9. Profil du (des) chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1 page

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

| 1. Dénomination des cours | Classement des cours | Nombre de périodes (50 min.) |
|---|---|---|
| - Méthodologie du développement de la capacité des individus à créer, à communiquer..... | CT ..... Méth. sp. | 36 |
| - Méthodologie du développement de la communication entre individus et groupes de cultures différentes..... | CT ..... Méth. sp. | 24 |
| 2. Part d'autonomie | | 0 |
| | Total des périodes..... | 60 |

11. Date de la proposition du P.O. : .....02.VI.1993...

Signature du :
Représentant du P.O.
subventionné

Au nom ~~de la députation permanente~~ :
Le chef de service,

U. DE STERCKE

Transmis par le réseau
le : 02. VI. 1993

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Voir une annexe d'une page.

Date : Le 16/06/93.....

Signature :

J. LISON
INSPECTRICE

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

Motivation de la décision

OBSERVATIONS RENCONTREES

Date : .....05.JUIL.1993...

Signature :

J. MEUNIER

ANNEXE 1

## FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

U.F. : METHODOLOGIE DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION ENTRE LES INDIVIDUS, ENTRE LES CULTURES

60 périodes

A. Principales finalités :

1° concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

2° répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

B. Finalités spécifiques :

Amener les étudiants à être capables de :

1° Identifier son mode d'intervention privilégié en tant que formateur, et cerner ses potentialités d'actions dans d'autres modes.

2° Elaborer des stratégies en vue de développer chez les personnes inscrites dans un processus d'insertion socio-professionnelle leur capacité à communiquer.

3° Elaborer des stratégies en vue de développer chez les personnes inscrites dans un processus d'insertion socio-professionnelle leur capacité à créer.

4° Définir le phénomène de la culture et expliquer l'historicité du concept et l'évolution de la représentation sociale de la culture.

5° Repérer dans un discours (article de presse, recherche sociologique, argumentation politique, approche pédagogique, etc...) consacré aux rapports entre personnes (ou groupes) de cultures différentes les présupposés idéologiques (diversité culturelle, racisme, ethnocentrisme, identité culturelle, communautarisme et nationalisme).

6° Dans la relation avec des personnes de cultures différentes, mettre en évidence les stratégies de communication utilisées par les individus en relation avec leurs groupes d'appartenance.

7° Etant donné une situation-problème dans le domaine de la communication entre individus ou groupes de cultures différentes, être capable de proposer des stratégies d'action, de formation visant à améliorer la situation existante.

ANNEXE 2

## CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

U.F. : METHODOLOGIE DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION ENTRE LES INDIVIDUS, ENTRE LES CULTURES

60 périodes

Pour être admis en tant qu'étudiant régulier dans cette unité de formation, l'étudiant doit être :

- soit porteur d'un(e) :

  * attestation de réussite de l'unité de formation "Formateur en insertion socio-professionnelle" de régime 1 (Enseignement supérieur de promotion sociale);

  ou

  * certificat homologué de l'enseignement secondaire supérieur;

  ou

  * diplôme de l'enseignement supérieur de type court de plein exercice ou de promotion sociale;

  ou

  * diplôme de candidat ou de licencié de l'enseignement supérieur de type long ou de l'enseignement universitaire.

- soit, âgé de 18 ans au moins et satisfaire à une épreuve d'admission portant sur les capacités suivantes :

  * Langue française écrite

    - Etre capable de lire, comprendre et résumer (en faisant apparaître les aspects essentiels) un texte de difficulté moyenne en rapport avec l'insertion sociale et professionnelle (niveau de l'enseignement secondaire supérieur technique - deux à trois pages);

    - Etre capable de prendre des notes "au vol" à partir d'un exposé oral de difficulté et de vitesse moyenne en rapport avec l'insertion sociale et professionnelle (niveau de l'enseignement secondaire supérieur technique - exposé de 15 minutes) et mettre ensuite ces notes en forme de façon à ce qu'elles apparaissent comme claires et structurées.

    - Pour les textes que le candidat devra rédiger dans le cadre des deux exercices décrits plus haut, il doit être capable, avec l'aide d'un dictionnaire, de rédiger lesdits textes en n'excédent pas le rapport de 10 fautes d'orthographe pour 1.000 mots.

* Langue française orale

- Etre capable, après préparation (30 min.), d'exposer un problème, connu du candidat et relatif à la thématique de la section, en 5 minutes et devant quelques personnes.
  L'évaluation portera sur la cohérence et la clarté du discours, les erreurs de langage.

- Etre capable après une brève réflexion (5 min.), de trouver, de classer et de présenter oralement en quelques minutes, quelques arguments pour ET contre un fait de société en rapport avec la thématique de l'unité de formation.
  L'évaluation portera sur la qualité des arguments développés, la structure de l'exposé et les fautes de langage.

* Sciences sociales

- Etre capable d'analyser un texte centré sur les sciences sociales (du niveau de l'enseignement secondaire technique) en rapport avec le thème de l'unité de formation.
  Le candidat devra être capable de :
  * dégager les idées principales;
  * critiquer la position de l'auteur;
  * donner un avis personnel circonstancié.

- Lors de l'entretien oral avec l'examinateur le candidat devra être capable d'expliciter les termes et les idées développées dans le texte pouvant avoir un rapport avec les thèmes suivants :
  * Groupes familiaux
  * Associations
  * Hiérarchies sociales
  * Gouvernement
  * Justice
  * Mythes et croyances
  * Facteurs du mouvement démographique
  * Structures démographiques
  * Mouvement de la population
  * Politiques démographiques
  * Sources du droit
  * Régime des personnes physiques
  * Régime des personnes morales
  * La famille
  * Droit des incapables
  * Biens (acquisition et modification de la propriété)
  * Obligations juridiques (contrats)
  * Institutions judiciaires (organisation et compétences)
  * Facteurs et organisation de la production
  * Secteurs de l'économie
  * Biens et services
  * Circuits économiques
  * Besoins et consommation
  * Budget
  * Répartition des ressources
  * Doctrines et systèmes économiques

* Organisations politiques
* Régimes politiques
* Participation à la vie civique

ANNEXE 3

## RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

U.F. : METHODOLOGIE DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION ENTRE LES INDIVIDUS, ENTRE LES CULTURES

60 périodes

Il n'y a pas de recommandation particulière pour la constitution des groupes. Toutefois, pour les cours classés en méthodologie spéciale, il faut éviter de dépasser 20 étudiants par groupe.

ANNEXE 4

PROGRAMME DE COURS

U.F. : METHODOLOGIE DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION ENTRE LES INDIVIDUS, ENTRE LES CULTURES

60 périodes

A. METHODOLOGIE DU DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE DES INDIVIDUS A CREER, A COMMUNIQUER

CT (M. Sp.)
36 périodes

SAVOIR-FAIRE

A l'issue de ce cours, les étudiants auront acquis les savoir-faire suivants:

1° Identifier son mode d'intervention privilégié en tant que formateur, et cerner ses potentialités d'actions dans d'autres modes.

2° Elaborer des stratégies en vue de développer chez les personnes inscrites dans un processus d'insertion socio-professionnelle leur capacité à communiquer.

3° Elaborer des stratégies en vue de développer chez les personnes inscrites dans un processus d'insertion socio-professionnelle leur capacité à créer.

SAVOIRS

Pour atteindre ces capacités, les étudiants devront être amenés à maîtriser les savoirs relevant des thèmes suivants :

1° Attitudes de formateur, d'animateur

* Comparaison de styles de formateurs en fonction de la représentation de l'insertion socio-professionnelle et du public visé.

2° Méthodologie du développement des individus à créer, à communiquer

* Analyse méthodologique et pratique des techniques visant à améliorer la communication

* Analyse méthodologique et pratique de la manière de formuler un problème, de cerner l'objet réel du problème

* Analyse méthodologique et pratique de techniques visant à développer les aptitudes créatives des individus

B. METHODOLOGIE DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION ENTRE INDIVIDUS ET GROUPES DE CULTURES DIFFERENTES

CT (M. Sp.)
24 périodes

SAVOIR-FAIRE

A l'issue de ce cours, les étudiants auront acquis les savoir-faire suivants:

1° Définir le phénomène de la culture et expliquer l'historicité du concept et l'évolution de la représentation sociale de la culture.

2° Repérer dans un discours (article de presse, recherche sociologique, argumentation politique, approche pédagogique, etc...) consacré aux rapports entre personnes (ou groupes) de cultures différentes les présupposés idéologiques (diversité culturelle, racisme, ethnocentrisme, identité culturelle, communautarisme et nationalisme).

3° Dans la relation avec des personnes de cultures différentes, mettre en évidence les stratégies de communication utilisées par les individus en relation avec leurs groupes d'appartenance.

4° Etant donné une situation problème dans le domaine de la communication entre individus ou groupes de cultures différentes, être capable de proposer des stratégies d'action, de formation visant à améliorer la situation existante.

SAVOIRS

Pour atteindre ces capacités, les étudiants devront être amenés à maîtriser les savoirs relevant des thèmes suivants :

1° Définition de la culture

2° La diversité culturelle, le racisme et l'ethnocentrisme

* Les théories racistes du XIXème et du XXème siècle
* Les différentes formes de l'ethnocentrisme
* Approche positive de la diversité culturelle

3° La question de l'identité culturelle

4° Les relations entre personnes d'origines culturelles différentes

* Expériences différenciées culturellement
* Rencontre de l'autre et crise identitaire
* ANALYSE ET ELABORATION DE METHODOLOGIES VISANT A AMELIORER LA COMMUNICATION ENTRE GROUPES ET INDIVIDUS DE CULTURE DIFFERENTE (y compris les applications pratiques)

ANNEXE 5

## FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

U.F. : METHODOLOGIE DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION ENTRE LES INDIVIDUS, ENTRE LES CULTURES

60 périodes

A la fin de la formation, et par l'intermédiaire de l'évaluation formative, l'étudiant prouvera qu'il a pris conscience de l'ensemble des capacités définies ci-dessous.

L'étudiant sera capable de :

1° étant donné une activité pratique de formation en insertion sociale et professionnelle, identifier le mode d'intervention du formateur;

2° étant donné un groupe de personnes à insérer professionnellement, élaborer des stratégies en vue de développer chez ces personnes leurs capacités à communiquer;

3° étant donné un groupe de personnes à insérer professionnellement, élaborer des stratégies en vue de développer chez ces personnes leurs capacités à créer;

4° définir le phénomène de la culture et expliquer l'historicité du concept et l'évolution de la représentation sociale de la culture;

5° repérer dans un discours (article de presse, recherche sociologique, argumentation politique, approche pédagogique, etc...) consacré aux rapports entre personnes (ou groupes) de cultures différentes les présupposés idéologiques (diversité culturelle, racisme, ethnocentrisme, identité culturelle, communautarisme et nationalisme);

6° étant donné un exemple pratique de relations entre des personnes de cultures différentes, mettre en évidence les stratégies de communication utilisées par ces personnes en relation avec leurs groupes d'appartenance;

7° étant donné une situation problème dans le domaine de la communication entre individus ou groupes de cultures différentes, être capable de proposer des stratégies d'action, de formation visant à améliorer la situation existante.

ANNEXE 6

PROFIL DU(DES) CHARGE(S) DE COURS

U.F. : METHODOLOGIE DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION ENTRE LES INDIVIDUS, ENTRE LES CULTURES

60 périodes

Le cours de cette unités de formation seront donnés par des experts.

A. METHODOLOGIE DU DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE DES INDIVIDUS A CREER, A COMMUNIQUER

CT (M. Sp.)
36 périodes

L'expert aura un titre de l'enseignement supérieur en rapport avec les sciences psychologiques ou les sciences sociales et une expérience d'au moins deux ans en tant que formateur dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle.

B. METHODOLOGIE DU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION ENTRE INDIVIDUS ET GROUPES DE CULTURES DIFFERENTES

CT (M. Sp.)
24 périodes

L'expert aura un titre de l'enseignement supérieur et une expérience d'au moins deux ans en tant que formateur dans le domaine interculturel.

MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

le 16 juin 1993

*COMMUNAUTE FRANCAISE*

Direction générale
de l'Organisation des Etudes,
de l'enseignement de Promotion Sociale
et des Bâtiments scolaires
de la Communauté Française

---

**Inspection de l'Enseignement de Promotion Sociale**

---

*Régime 1.*

Réf. : 560 U 842200U36C1 - (56p) ;
562 U 842202U36C1 - (68p) ;
563 U 842203U36C1 - (60p) .

**Objet** : concerne les dossiers pédagogiques de 3 unités de formation :

| | |
|---|---|
| UF | -"Législation de base en rapport avec l'insertion sociale et professionnelle"<br>-"Méthodologie de la pratique de la communication en insertion sociale et professionnelle"<br>-"Méthodologie du développement de la communication entre les individus,entre les cultures" |
| niveau | Ens.sup.de type court |
| Etablissement | I.N.P.E.T. C.E.R.I.A. 2.003.041 |
| Réseau | CPEONS |

Remarque commune aux trois dossiers :

A2. Connaissances préalables requises.

Les connaissances préalables requises pour l'admission à l'U.F. doivent être précisées (la référence à un programme ne peut suffire).

J.LISON
Inspectrice.